

Au Fil du Sérentin

L'actualité de votre commune

Page 5

Schéma vélo, zone artisanale...

Page 8

Festival du Livre Jeunesse

Page 10

Services municipaux

*Meilleurs
Voeux 2024*

Spectacle lors du marché de Noël
MC56 Photo

2024
Janvier
Bulletin # 160



Ridolet

Sommaire

Le mot du Maire	3
Les informations municipales	4
La rubrique du patrimoine	13
L'actualité de la médiathèque	14
Les échos du Conseil Municipal	15
La vie des associations	19
La vie des écoles	24
Les informations intercommunales	26
La vie économique	29
Les infos pratiques	31

Mairie de Sérent

✉ 15 rue du Général de Kerhué
56460 Sérent

Contact

☎ 02 97 75 93 57

✉ mairie@serent.fr

🌐 <https://www.serent.fr/>



Schéma vélo, zone artisanale...	5
Festival du Livre Jeunesse	8
Services municipaux	10

Bulletin Municipal Janvier Février Mars 2024 N°160

Date de publication : 22 janvier 2024

Directeur de la publication : Rozenn GUEGAN, Maire de Sérent

Conception : Mairie de Sérent

Impression : Groupe Imprigraph - Imprimerie St Gilles Malestroit

Dépôt légal n°2514

Imprimé sur papier :



LE TRI
+ FACILE



BAC
DE TRI

Le mot du Maire



Chères Sérentaises,

Chers Sérentais,

En ce tout début d'année, je vous présente au nom de l'ensemble du conseil municipal et du personnel communal, nos vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année et une bonne santé !

L'année qui vient de s'achever a été tendue, avec son lot de crises tant au niveau national qu'international et, au niveau municipal, le contexte a également été un peu bousculé. Mais, à Sérent, cette fin d'année s'est achevée sur une note positive. Après de nombreuses et longues recherches, la persévérance a abouti à l'arrivée d'un nouveau médecin généraliste, Docteur Anna Kolenda. Nous vous remercions de lui réserver votre meilleur accueil !

2023 est désormais dans le rétroviseur, 2024 s'ouvre à nous ! Restons optimistes et souhaitons que cette nouvelle année soit plus sereine et constructive.

La cérémonie des vœux du 13 janvier dernier a été l'occasion de dresser le bilan de l'année 2023 et de brosser les projets à venir en 2024. L'actualité de cette année sera dense avec l'aménagement du schéma vélo, la nouvelle zone artisanale sur la route de Malestroit, la rénovation en local commercial et en trois logements du bâtiment situé Rue du Général de Kerhué, les sanitaires du camping ou encore l'espace culturel et la salle de spectacles pour lesquels les travaux prennent beaucoup trop de temps.

2024 sera également riche en animations ! Avec sa 7^{ème} édition, le Festival du Livre Jeunesse « Oust aux livres » sera de retour le 16 mars ! Il y aura également de nombreuses animations organisées par la commune et aussi par les associations sérentaises. Vous retrouverez en page 23 le calendrier des fêtes pour le 1^{er} semestre 2024.

Je tiens à souligner que le dynamisme associatif sur notre commune est une véritable richesse, garant du lien social et du bien-vivre ensemble. Je remercie très sincèrement tous les bénévoles au sein des nombreuses associations qui œuvrent à l'animation de notre commune.

Dans ce nouveau numéro « Au Fil du Sérentin », vous pourrez également découvrir ou redécouvrir l'organisation générale des services municipaux. Les agents municipaux sont essentiels pour la mise en œuvre des services de la commune, agissant quotidiennement pour répondre au plus près aux besoins des sérentais. Un focus par service vous sera proposé dans les prochains numéros.

A l'échelle de notre commune, je vous souhaite de rester unis et de garder confiance en l'avenir en se mobilisant sur ce qui dépend de nous. Je vous souhaite de profiter au mieux de cette nouvelle année.

Excellente année 2024 !

Rozenn Guégan
Maire de Sérent



Les informations municipales

Etat-civil

Oct. Nov. Déc. 2023 Janv. 2024

Naissances

- 16 oct. Lucie PINEAU
- 28 oct. Malone DRÉANO
- 11 nov. Victor LE TALOUR
- 16 nov. Raphaël LE SOURD DA SILVA

Décès

- 20 oct. Mélanie ROPARS
- 29 nov. Célestine THOMAS
- 3 déc. Angèle TOUZÉ
- 8 déc. Marcel LE SOURD
- 18 déc. Alain DUVAL
- 23 déc. Olivier GUILLOCHON
- 25 déc. Céline GUYOT
- 6 janv. Antoine LE RAY

Listes électorales

Inscriptions en vue des élections européennes

Les électeurs seront appelés aux urnes le dimanche 9 juin 2024 pour élire les députés européens au suffrage universel direct à un tour.

La date limite d'inscription sur les listes électorales pour ces élections est fixée au vendredi 3 mai 2024.

Les inscriptions peuvent se faire en ligne via service-public.fr ou directement en mairie.

Pièces à fournir : justificatif d'identité et justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Pour recevoir l'ensemble des documents électoraux, vous devez, si vous avez déménagé, déclarer tout changement d'adresse en mairie.

Si vous êtes un citoyen européen et que vous résidez en France, vous pouvez voter en France lors des élections européennes du 9 juin 2024 et lors des élections municipales. Pour cela, vous devez demander à être inscrit sur les listes électorales françaises. Les services de la mairie se tiennent à votre disposition pour tous renseignements.

Service d'Accès aux Soins

Qu'est ce que c'est ?

Le Service d'Accès aux Soins (SAS) est déployé dans le Morbihan, depuis le 11 septembre 2023. Il doit permettre au patient confronté à un besoin de soins non programmés d'accéder à un professionnel de santé, en moins de 48 heures.

Besoin d'être soigné ? Sans médecin disponible et en l'absence de créneaux dans des lieux de soins (maisons médicales de garde, SOS Médecins, etc.), les autorités de santé recommandent d'appeler le 15, **et de ne pas se rendre directement aux urgences.**

Cette régulation, dont le rôle est de dispatcher les appels soit vers les urgences, soit vers un médecin de ville, fonctionne de 8 h à 20 h, du lundi au vendredi, et le samedi de 8 h à 12 h. Ce dispositif doit permettre d'accéder à un professionnel de santé lorsque son médecin n'est pas disponible.

Plan Communal de Sauvegarde

Recensement des groupes électrogènes

En 2019, la commune a rédigé un Plan Communal de Sauvegarde (PCS), document de référence pour adopter la meilleure procédure à déclencher pour une assistance efficace à la population sérentaise. Il prévoit les différentes actions à mettre en œuvre en cas d'évènements majeurs présentant un risque :

- inondation,
- incendie,
- tempête,
- vague de froid,
- vague de chaleur,
- pollution de l'eau ou de l'air,
- explosion de matières dangereuses...

Si le PCS n'est pas à déclencher automatiquement en cas de risques jugés plus mineurs, il peut servir en cas de risques ponctuels.

Le dernier évènement que nous avons connu est celui de la tempête Ciaran début novembre qui a entraîné de nombreuses chutes d'arbres et nous saluons à cette occasion la réactivité des nombreux intervenants qui ont agi très rapidement pour dégager les routes.

Cette tempête a également eu comme conséquence une coupure d'électricité de plus de 48 heures sur certains secteurs de la commune. Une coupure d'électricité peut avoir des conséquences compliquées pour des personnes médicalisées. Les personnes à haut risque vital inscrites auprès de l'Agence Régionale de Santé (ARS) bénéficient d'un service d'information particulier en cas de coupure imprévue ou programmée d'électricité. L'inscription est à l'initiative des personnes concernées. En respect du secret médical, ces personnes ne sont pas connues de la mairie. **Mais il est possible de demander à être inscrit sur le registre communal des personnes vulnérables en vous rapprochant des services de la mairie.** Toute personne qui se sent isolée et qui aurait besoin d'aide ou d'information en cas de risques majeurs peut également demandé à y être inscrite.

En cas de coupure d'électricité, certains propriétaires de groupe électrogène peuvent proposer leur matériel pour un dépannage : ouverture d'un portail, d'une porte... Nous invitons ces personnes volontaires à qui les services communaux pourraient faire appel à se faire connaître en mairie.



Démarrage des travaux

Ce début d'année 2024 sera marqué par le démarrage des travaux dans le cadre de la mise en place du schéma vélo sur la commune.

En réflexion depuis le début du mandat, la commune souhaite participer activement à la mise en place du projet global à l'échelle de l'intercommunalité et plus largement sur la cohérence des différents itinéraires cyclables qui la traversent. Sur la commune, l'idée générale est de relier le centre bourg à la voie verte ainsi qu'au hallage au lieu-dit « La Grande Haie ».

Cette première tranche de travaux concernera des aménagements du bourg jusqu'au lieu-dit « Trégaro » en passant par le Chemin du Paradis.

Le Conseil Départemental du Morbihan, partenaire financier du projet, est également associé à la réflexion.

Les travaux débuteront courant janvier, par la réfection du « Chemin du Paradis » pour le rendre plus cyclable, et permettre d'assurer sa liaison avec le sentier existant de la rue du Paradis.

Courant février, la réfection de la rue du Général de Gaulle avec la mise en place d'un chaussidou, des aménagements pour la gestion de la vitesse ainsi que la reprise ponctuelle du réseau d'eau pluviale occasionnera une modification temporaire de la circulation d'environ une semaine. Les riverains ainsi que les usagers seront prévenus et nous veillerons à ce que cette gêne soit limitée.

Dans le centre bourg, une réflexion a été menée afin de pouvoir matérialiser et sécuriser la circulation piétonne notamment jusqu'aux écoles.

Dans la rue du Général de Kerhué, les travaux de voirie intégreront la sécurisation de la nouvelle entrée de la médiathèque, ainsi que des aménagements permettant de réduire la vitesse des véhicules sur cette portion.

Enfin, du mobilier urbain viendra compléter ces aménagements, on y trouvera sur le parking de la piscine, des bornes de recharge pour les vélos électriques, ainsi que des bornes de réparation et d'entretien. Quelques bancs seront également disposés tout au long du cheminement.

La fin des travaux est prévue courant du printemps 2024.

Nous espérons vivement que ces travaux permettent de partager l'espace entre les différents usagers de la voie et à chacun de pouvoir circuler en toute sécurité.



Nouvelle zone artisanale

Un projet pour le 4^{ème} trimestre 2024



Lors de l'élaboration du dernier PLU, une nouvelle zone artisanale a été formalisée, route de Malestroit.

Pour répondre à la demande de professionnels souhaitant s'installer à Sérent, la municipalité a rapidement retenu Géo Bretagne Sud pour proposer un aménagement qui a été présenté au conseil municipal de décembre. Le scénario retenu, après avoir ôté les surfaces de voirie et de stationnements, les espaces communs plantés, les noues et le bassin de rétention, laisse une surface cessible de 14 000 m². Les différents lots à destination de l'artisanat ou d'un commerce de détail de moins de 300 m² pourront être revus en fonction des besoins. Les constructions débuteront après l'aménagement de la zone, soit à partir du quatrième trimestre 2024.



Le prix de vente sera arrêté après avoir reçu le résultat des appels d'offres pour l'aménagement. La recherche d'un nom est également en cours.

Vous réfléchissez à un projet, ou vous souhaitez simplement des renseignements, contactez les élus de Sérent pour en discuter.

France Services et Agence postale

Déménagement prochain

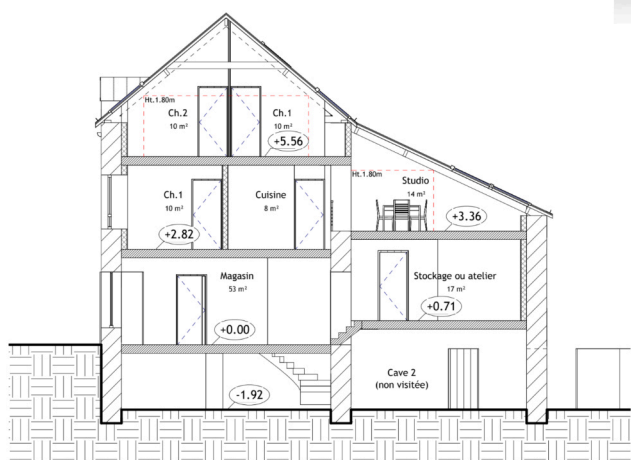


Les travaux de rénovation du bâtiment situé Rue Vautelin et Mariani se terminent. Le déménagement de France Services et de l'agence postale intercommunale devrait donc avoir lieu courant février 2024.

Réhabilitation d'un ensemble bâti

Enjeu de vitalité en centre bourg

Fin juin 2023, après une longue procédure administrative et juridique, la commune signait l'acte d'acquisition du bien immobilier sis 13, rue du Général de Kerhué. Il y a une quinzaine d'années, ce bâtiment avait perdu sa vocation commerciale, il accueillait auparavant un salon de coiffure. La volonté des différentes équipes municipales de redonner vie à cet ensemble va enfin trouver sa concrétisation. Le projet vise à répondre à deux enjeux majeurs pour la vitalité du centre bourg. Il s'agit en premier lieu d'y conforter l'activité commerciale en accueillant un nouveau professionnel et, en second lieu de répondre à une attente forte de logements locatifs.



Projet de commerce et de logements locatifs

L'équipe de maîtrise d'œuvre Burgaud Architectes (Nivillac) a été retenue pour finaliser le projet. Celui-ci comportera en rez-de-chaussée un commerce d'une cinquantaine de m² avec possibilité d'y greffer un atelier ou un espace de stockage. Les deux niveaux supérieurs permettront la réalisation de deux appartements et d'un studio. Le coût estimatif des travaux est de l'ordre de 275 000 € HT. Des subventions auprès de l'Etat et du Département seront sollicitées pour minimiser la participation communale.

C.C.A.S

Collecte nationale pour la Banque Alimentaire

Le CCAS remercie les 15 bénévoles qui se sont relayés les vendredi 24 et samedi 25 novembre derniers pour tenir la collecte de produits alimentaires et d'hygiène dans le hall d'Intermarché.

Le CCAS tient également à remercier la population pour la générosité de ses dons. Cette année, plus de 511 kg de produits ont été récoltés sur notre commune.

Chaque produit récolté est ensuite centralisé à la banque alimentaire de Malestroit avant d'être redistribué aux bénéficiaires des communes du secteur.

Cette année, la collecte était accompagnée, le vendredi matin, par un nouveau dispositif itinérant sur le territoire de l'Oust à Brocéliande Communauté : « En voiture Nina et Simon(e.s.) ».

Louise ROBERDEL, coordinatrice et assistante sociale au CIDFF (Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles) va vers la population pour parler des violences intrafamiliales, sexuelles et sexistes. Le « Van jaune », qui ne passe pas inaperçu, permet d'avoir, dans nos campagnes, un lieu itinérant d'accueil, d'information et de conseil pour tous sur l'égalité homme-femme, la sexualité, l'accès aux droits, les violences...

Pour toute information complémentaire :
Julie MADOUAS Conseillère ESF au CCAS - 02 97 75 98 44 - ccas@serent.fr



Téléthon

1 742,95 € de dons

A l'occasion du Téléthon le samedi 2 décembre, une vente de décorations de Noël et de brioches a été réalisée par le Conseil Municipal Enfants (CME).

A 18 h 30, à la tombée de la nuit, la deuxième édition de la balade aux lampions a été lancée sur la place de l'église, rassemblant environ 160 personnes. C'est dans une ambiance musicale et sur un parcours richement décoré, que la balade s'est déroulée en toute sécurité grâce aux bénévoles du comité des fêtes et de l'amicale des pêcheurs.

Pour clôturer convivialement cet événement, du vin chaud et du chocolat étaient servis par le judo club, des crêpes par la Sérentaise basket et une soupe par la Ferme de Trévero.

Grâce aux participants et aux différentes actions, la somme de 1 742,95 euros a été collectée et reversée à l'AFM Téléthon.

La municipalité de Sérent remercie toutes les personnes qui se sont mobilisées pour cette journée festive et solidaire.

Noël

La féerie de Noël a illuminé le bourg



Le dimanche 10 décembre à la tombée de la nuit, après un spectacle enflammé de Lutina Production, le marché de Noël sérentais s'est plongé dans la magie de Noël avec un spectacle féérique de Bretagne Pyro qui a émerveillé les grands et les petits.

Les spectateurs ont pu découvrir un beau conte de Noël. Les effets de lumière projetés sur l'Eglise St Pierre ont créé une atmosphère magique, nous plongeant définitivement dans l'excitation des fêtes de fin d'année.



Spectacle de Noël

7

Offert aux enfants des écoles

Le mardi 12 décembre, se produisait devant les enfants des écoles de Sérent, la compagnie Pécable, avec son spectacle "Sapristi le Père Noël est malade".

Les deux personnages de cette histoire accompagnés de leurs acolytes, ont su capter l'attention de leur jeune public, tant par leurs histoires rocambolesques, que par leur humour simple mais très efficace. Ce spectacle offert par la mairie a pu prendre vie, grâce à l'intervention des agents du service technique ayant transformé la salle des sports en salle de spectacle improvisée.

Nous remercions les associations pour leur compréhension suite à l'annulation de certains de leurs créneaux pour permettre ce moment festif.



Conseil Municipal des Enfants

Distribution des colis à l'EHPAD

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que quelques conseillers municipaux enfants se sont rendus à l'EHPAD un peu avant Noël. Ils ont réalisé la distribution des colis du CCAS aux Sérentais de l'EHPAD n'ayant pu assister au repas offert aux aînés. Très bien accueillis, les enfants ont pu échanger avec les résidents sur des sujets importants tels que leur représentation du grand âge, les notions de partage et d'écoute.



Festival du livre jeunesse "OUST, aux livres !"

Nouvelle formule pour sa 7^{ème} édition

Un nouveau partenariat avec l'association Korrigans et Compagnie

Pour cette nouvelle édition, la mairie de Sérent et l'association Korrigans et Compagnie collaborent ensemble à sa mise en œuvre.

L'association organise depuis 2021, le prix des Korrigans, prix littéraire local porté par des médiathèques, des écoles privées et publiques du territoire de la circonscription de Ploërmel, avec le soutien de l'Éducation Nationale.

Ce partenariat offre la possibilité d'inviter et de rencontrer des auteurs et illustrateurs dont le livre est sélectionné pour participer au prix. Il permet aussi de proposer cette action sur un territoire élargi puisque des écoles de l'ensemble de la circonscription recevront un auteur ou un illustrateur.

SAMEDI 16 MARS 2024

Une journée
festive et gratuite

Salle des sports

DE 10 H À 12 H
ET
DE 14 H 30 À 18 H

Cette journée a pour vocation de rassembler autour du livre, enfants, auteurs et illustrateurs jeunesse, de permettre des échanges afin de susciter le goût de la lecture. C'est une journée festive, gratuite et ouverte à toutes et à tous avec de nombreuses animations proposées : concert et spectacle, lecture musicale, atelier d'illustration, espace pour les tout-petits, jeux de société, carte postale poétique...

Des librairies indépendantes seront présentes, où les enfants pourront utiliser le chèque livre offert par l'OBC et faire signer leur ouvrage aux auteurs et illustrateurs présents en dédicaces.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 16 mars !

Programme complet
disponible dès février
en format papier ou
version numérique :
www.serent.fr

**7e Festival
DU LIVRE JEUNESSE**

SALLE DES SPORTS
18 Chemin du Paradis

SAM 16 MARS 2024
10 H - 12 H
14 H 30 - 18 H **SÉRENT**

OUST, AUX LIVRES !

ANIMATIONS - EXPOSITIONS - RENCONTRES
DÉDICACES - ATELIERS
ENTRÉE GRATUITE

ORGANISÉ PAR
Mairie de Sérent
Département de Morbihan
Ministère de l'Éducation Nationale
OBC
Avec le soutien de
Mairie de Sérent
Département de Morbihan
Ministère de l'Éducation Nationale
OBC
Médiathèque de Sérent
Médiathèque de Ploërmel
Médiathèque de Lorient
Médiathèque de Vannes
Médiathèque de Saint-Brieuc
Médiathèque de Dinan
Médiathèque de Lamballe
Médiathèque de Pléneuf
Médiathèque de Pléneuf-Val-Émir

LA PROGRAMMATION COMPLÈTE
SUR SERENT.FR



Des actions auprès des tout-petits

Lire à voix haute pour le tout-petit, parcourir ensemble les pages d'un album, mais aussi parler ou chanter avec lui permet d'éveiller ses sens, tout d'abord l'ouïe et la vue, et ensuite le toucher et l'odorat lorsqu'il pourra manipuler le livre. Le livre est aussi un formidable moyen de renforcer le lien parents/enfants. La prochaine édition du festival sera l'occasion de développer des actions autant à destination des familles que des professionnels. Ces actions seront proposées en amont et le jour du festival.

Des livres sous toutes les formes

Il existe de nombreuses formes de livres et différentes manières de découvrir une histoire ! Le festival présentera des collections et des outils qui permettent de lire autrement (livres pour les enfants présentant des troubles DYS, livres audio, livres en braille...) et de favoriser l'accessibilité.



Une utilisation élargie du chèque-livre

Le dispositif du chèque-livre, financé par De l'Oust à Brocéliande Communauté, est maintenu.

Jusqu'à présent, il était utilisable uniquement pour des achats de livres le samedi, jour du festival. **En 2024, son utilisation sera étendue et possible pendant les deux semaines après le festival auprès de deux librairies partenaires : La grange aux livres à Augan et La grande évasion à La Gacilly.**



APPEL A BÉNÉVOLES

Cette belle manifestation dédiée à la jeunesse est rendue possible grâce à l'aide de nombreux bénévoles. L'implication prend plusieurs formes : préparation de la décoration avant le festival, installation de la salle, transport des auteurs vers les écoles, animation d'ateliers, distribution des outils de communication, démontage après l'évènement...

Enfants, ados, adultes, si vous souhaitez faire partie de l'aventure en tant que bénévole, deux réunions d'information sont proposées en mairie :

- Mardi 23 janvier à 18 h 30
- Samedi 27 janvier à 10 h 30

Vous ne pouvez pas venir aux réunions d'information mais vous souhaitez aider ? Merci de nous contacter au 02 97 75 98 66 ou 06 64 47 86 82 ou par email : culturetourisme@serent.fr.

RECHERCHE : L'équipe du festival recherche également des bénévoles adeptes du bricolage ou de la couture, des matériaux à récupérer ou des objets à prêter pour décorer la salle le jour du festival (contreplaqué, tissus et draps, petites lampes...).

Services municipaux

Présentation globale

Ouvrant pour assurer l'exécution des services de la commune, les agents municipaux agissent au quotidien pour répondre au mieux aux attentes des Sérentais. Historiquement la commune a fait le choix de densifier ses équipes pour avoir une large autonomie dans son action. Certaines communes privilégient pour leur part de s'appuyer sur des prestataires privés. Malgré le développement de l'intercommunalité, il s'avère que les besoins en personnel ne diminuent pas. Ceci résulte en particulier de la croissance de la population mais aussi des évolutions réglementaires. Le budget consacré aux charges de personnel et frais assimilés est de l'ordre de 1,4 million d'euros par an et

représente plus de 50 % des coûts de fonctionnement de la commune. Les métiers exercés sont très diversifiés puisque presque toutes les filières de la fonction publique territoriale sont représentées : administrative, technique, animation, sport, culturelle, médico-sociale, police (il ne manque que les pompiers !). Les illustrations ci-après vous donnent une vision globale des services municipaux qui seront détaillés plus précisément dans les prochains fils.

1. LES EFFECTIFS DE LA COLLECTIVITE

30 agents municipaux

ETP (Equivalent Temps Plein) : **25**



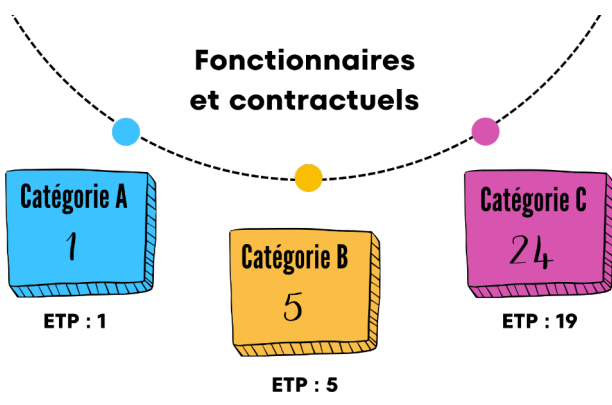
2. REPARTITION PAR FILIERE

30 agents
19 femmes et 11 hommes
Equivalent Temps Plein : 25



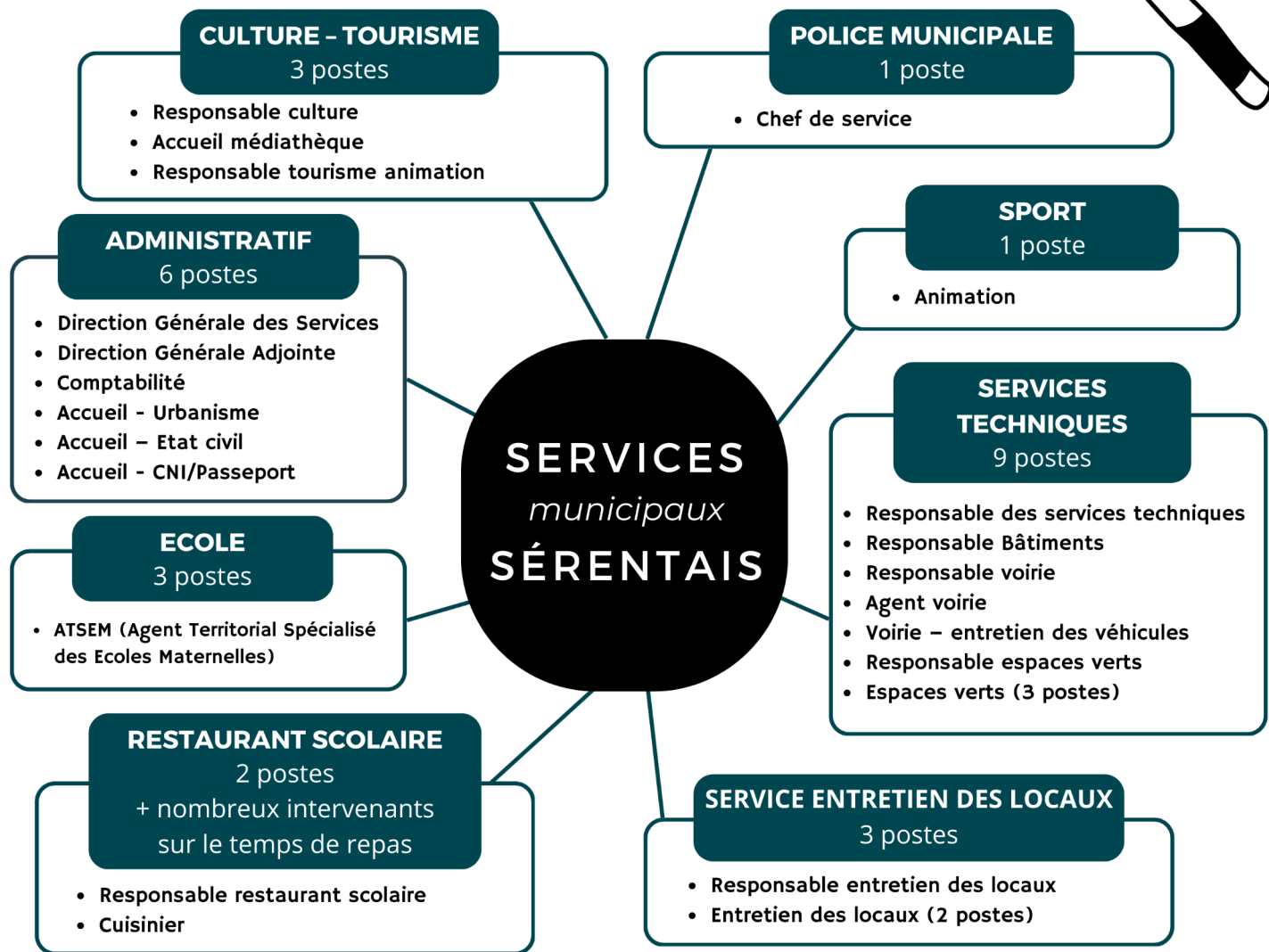
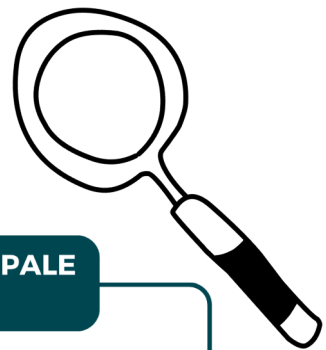
3.

REPARTITION PAR CATEGORIE



4.

LES METIERS ET COMPETENCES



Café gallo

Grande convivialité pour le premier café gallo



Le 8 novembre, 6 Sérentais et Sérentaises se sont retrouvés à la mairie pour « dvizeu » en gallo. Ce « cafeu-gallo » était animé par Jessica Haumont, chargée d'inventaire linguistique à Chubri, de passage dans la commune. La veille, elle avait mené des entretiens avec des locutrices sérentaises.

Le « cafeu-gallo » était l'occasion pour les participants de se remettre en tête cette langue et de la pratiquer grâce à des petits jeux. L'animatrice s'était aidée du remarquable travail de Bernard Jeanroy « En pays Gallo... Sérent et son parler » pour y puiser du lexique que les participants devaient replacer dans des phrases. Largement inspiré du « Toupichon 3 mots », émission de la radio sérentaise Plum'Fm, les « côzou » ont également énoncé 3 mots chacun. Sont sortis par exemple les mots : èrqueulieu, pourchè, torin, gueudjon, orceu... (mauvais travailleur, cochon, taureau, pomme de pin, récipient). La parole était également libre pour aborder l'enfance dans les Tourbières ou pour lire un texte en gallo.

Le prochain café gallo aura lieu :

MERCREDI 24 JANVIER

à 10 h 15, à la maison de la commune.

Si des personnes sont intéressées pour partager leur connaissance sur le gallo, elles peuvent joindre Jessica Haumont par mail jessica.haumont@chubri.org ou par l'intermédiaire d'Agnès Lorgueilleux, agente à la mairie de Sérent, au 02 97 75 93 57 ou animation@serent.fr.

Cette action est permise grâce à un partenariat entre la municipalité et le centre linguistique Chubri. L'association rennaise Chubri réalise du collectage depuis une quinzaine d'années dans tout le pays gallo afin d'étudier et de sauvegarder cette langue reconnue sérieusement en danger par l'UNESCO.

Cette action s'inscrit plus largement dans le cadre d'un projet de valorisation du patrimoine de la commune mené avec le soutien de la Région Bretagne et en collaboration avec diverses structures dont le centre linguistique Chubri et la Radio Plum'FM. Rappelons que la mairie de Sérent est aussi signataire de la charte « Du Gallo, dam yan, dam vèr ! - Du Gallo, Oui bien sûr ! » mise en œuvre par l'Institut du Gallo. Cinq engagements ont été pris par la commune de Sérent à ce titre.

Le Mois du Gallo à Sérent

En Mâ, c'est le mouéz du Galo à Srent

La médiathèque et la radio Plum'FM collaborent pour vous proposer un programme d'animations gratuites pour tous les âges, afin de découvrir la culture gallèse et sa langue.

Pour participer, pas besoin de parler nécessairement le gallo, ces actions sont ouvertes à toutes et tous : il suffit simplement d'être curieux !

Des animations seront également proposées aux enfants pendant le festival du livre.

La mediateq e la Radio Plleum'FM souéent densenbl pour vous perpozer toute sorte d'animeries pour toutes léz âjes pour decouvri le parlement e la qhulture galézes.

Pour i prendre part, gnà pas afère de precher le gallo, c'èt ouvert à tertout : fact just détr qhurioz !

En pu d'ça, g'nàra des animeries durant le festiva du livr pour la garçaille.

Retrouvez début mars la programmation complète dans votre médiathèque, sur le site internet et sur les ondes de la Radio Plum'FM au 102.1.

Rejion BERTÈGN

Il en faut peu pour y'étr benéze

* être heureux

(RE) DÉCOUVREZ LE GALLO

www.bretagne.bzh/gallo

La rubrique du patrimoine

Chapelle des Broussettes

Un quartier toujours mobilisé

Suite de notre série consacrée aux chapelles de la commune. Aujourd'hui, nous découvrons la modeste mais très intéressante chapelle Notre Dame de Toutes Aides, au lieu-dit Bréhélan.

Comme les autres chapelles de la commune, la chapelle des Broussettes reste une fierté pour tous les habitants du quartier depuis plus d'un siècle ne cessent de se mobiliser pour elle et la font vivre.

Une messe y était célébrée tous les quinze jours dans les années 1970. En septembre, était célébrée la fête de Notre Dame de Toutes Aides. A cette occasion, une procession était organisée à travers champs jusque Bréhélan bas, puis revenait vers la chapelle en empruntant la route. Les hommes portaient la statue de la vierge, tandis que les jeunes filles avaient confectionné des fleurs en papier pour embellir le chemin de la procession. Aujourd'hui, seulement une messe par an y est célébrée, quelques jours après la fête de l'Assomption.

Ce lieu de culte est aussi un lieu de rassemblement convivial et dynamique créé par la nécessité d'entretenir la chapelle, et de la garder en bon état. Cela implique aussi la recherche de sources de financement.

Au début du XX^{ème} siècle, vers 1920, était organisée tous les ans, une vente aux enchères de la quenouille (basée sur le même principe que le jeu de la jarretière lors des mariages). Pour acquérir la quenouille de laine de mouton, les habitants proposaient une somme d'argent ou parfois des produits tels que œufs, beurre... A chaque enchère, un petit nœud en ruban était accroché sur la quenouille. Le dernier acquéreur conservait le dernier nœud et le remettait en jeu l'année suivante sur la nouvelle quenouille.

Plus tard, vers les années 1965 sont apparues les kermesses. Avec l'aide des religieuses du secteur pour l'organisation et la recherche des lots à offrir, ces manifestations rassemblaient beaucoup de Sérentais, mais aussi des habitants de Saint Guyomard et Bohal.

Puis en 1982, à l'initiative de Jean Giguët, qui avait repéré le potentiel du circuit des Broussettes, sont apparues les premières courses cyclistes, avec sa redoutable côte de Bréhélan.

Cette fête se clôturait par la fricassée du soir. Cette manifestation, qui pris fin en 1993 était organisée par le comité des fêtes de l'époque et quelques habitants du quartier. Puis en 1990, naissait l'association « Amicale des Broussettes ».

Après un temps d'inactivité et la relance des fouées sur Sérent, le quartier se remobilise pour la fouée de 2011. Ce sera l'occasion choisie pour relancer l'association, avec un nouveau bureau et de nouvelles festivités. Tous les ans, les habitants se retrouvent autour de leur chapelle pour la chasse à l'œuf à Pâques et le repas de quartier en septembre. Des bénévoles se mobilisent régulièrement pour des petits travaux d'entretien ou l'installation d'illuminations en période de fêtes de fin d'année.

L'esprit de convivialité développé par le caractère des lieux, en la chapelle des Broussettes continue à se transmettre aux nouvelles générations.

Merci à Jacqueline, Monique, Josiane et Bernard pour leur témoignage.

Pour découvrir l'esprit des fouées, découvrez le film réalisé par l'association Les passeurs d'images et de sons : <https://youtu.be/JZjyD-ROnNM>.



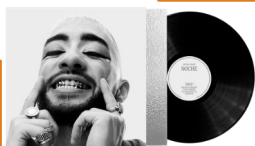
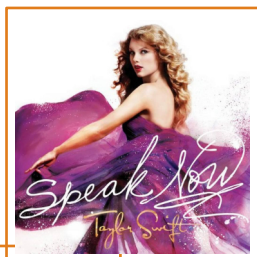
Dans le prochain numéro,
retrouvez les détails architecturaux
de cette chapelle.

L'actualité de la médiathèque

Nouveautés

Dans les rayons

Au rayon musique et film



Au rayon documentaire



Les jeux vidéo de Benjamin Perrier est un petit guide à l'attention des parents qui donne toutes les clés pour comprendre les jeux vidéo utilisés par leurs enfants/ados. Il donne des cas concrets illustrés, des conseils pour gérer le temps d'écran, jouer en ligne en toute sécurité, etc.

Médecin et chroniqueur à «Télématin», Vincent Valinducq revient sur son rôle de proche aidant et consacre un livre bouleversant à ses années au chevet de sa mère, Nadine, atteinte d'une forme apparentée d'Alzheimer. L'un des messages portés par le livre **Comment je suis devenu le parent de mes parents** est : « Tel un sportif de haut niveau, il faut prendre soin de soi pour être en mesure d'accompagner correctement l'aidé. »

VINCENT VALINDUCQ
Je suis devenu
le parent de mes parents



Aider les aidants
Stock

Revue La Maison écologique

Cette nouvelle revue propose une large palette de reportages et d'articles sur construction, rénovation, extension. Une grande place est accordée aux matériaux écologiques, aux équipements économes en énergie et aux énergies renouvelables.



Festival du Livre Jeunesse

Venez y rencontrer la médiathèque

A l'occasion du festival du livre jeunesse qui aura lieu à Sérent le 16 mars, retrouvez la médiathèque sur place et de nombreuses activités proposées autour du livre.

Et découvrez dans les prochaines semaines, une sélection spéciale d'ouvrages à emprunter : <https://mediatheques-serent.c3rb.org/besoin-didees/selections-thematiques>.

Attention : Les horaires de la médiathèque seront modifiés le samedi 16 mars 2024.

Quand venir à la médiathèque ?

Horaires

LUNDI	Fermé
MARDI	15 h - 18 h 30
MERCREDI	9 h 30 - 12 h 30 / 14 h 30 - 17 h
JEUDI	Fermé
VENDREDI	15 h - 18 h 30
SAMEDI	9 h 30 - 12 h 30 / 14 h 30 - 17 h

Comment ça marche ?

S'inscrire et emprunter

L'accès aux médiathèques du réseau (Sérent, Lizio et Saint Guyomard) et la consultation des documents sont libres et gratuits aux horaires d'ouverture.

Grâce à une adhésion annuelle unique dans l'une des médiathèques, vous pouvez emprunter des documents (livres, CD, DVD, magazines...) dans n'importe quelle médiathèque du réseau !

Tarifs médiathèque Sérent

Pour une famille :	Pour une personne seule :
Abonnement au cours du :	Abonnement au cours du :
1 ^{er} trimestre 2024 : 18 €	1 ^{er} trimestre 2024 : 10 €
2 ^{ème} trimestre 2024 : 12 €	2 ^{ème} trimestre 2024 : 7 €
3 ^{ème} trimestre 2024 : 6 €	3 ^{ème} trimestre 2024 : 4 €

Gratuité à l'ouverture du nouvel espace.

Impression de documents noir et blanc (la feuille) : 0,30 €

Impression de documents couleur (la feuille) : 1,00 €

Contact

☎ 02 97 75 97 14

Mail : mediatheque@serent.fr



Les échos du Conseil Municipal



Compte-rendu

Séance du 7 novembre 2023

Membres en exercice : 23
Membres présents : 14
Membres absents : 9
Procurations : 4
Votants : 18

Conseil Municipal

Modification du règlement intérieur

Afin de simplifier la procédure et se conformer à l'article L2121-10 du CGCT, il est décidé de transmettre les convocations du conseil municipal par voie dématérialisée, étant entendu que la transmission par courrier, sera toujours possible pour les conseillers municipaux qui en feraient la demande.

Congrès des Maires

Participation

Le 105^{ème} congrès des Maires et Présidents des EPCI se tiendra du 21 au 23 novembre prochain. Mme le Maire y participant, le conseil municipal valide le principe de remboursement des frais engagés.

Droit de préemption

Renouvellement de l'exercice du droit

Suite à l'approbation de la révision du PLU et par sécurité juridique il est décidé de renouveler l'exercice du droit de préemption sur les zones U, 1AU et 2AU du PLU.

Terrains

Cessions ou échanges

Le conseil municipal valide le principe de cessions de terrain ou échanges de terrains à Ker Eugène, les Prescles et Rohan. La finalisation de ces actes supposera de consulter le service des domaines et d'engager une enquête publique.

Coupes de bois

Exercice 2024

En 2023, trois parcelles ont été exploitées pour un volume de 350 m³, ce qui couvre les besoins annuels de la chaufferie. L'exploitation de la parcelle, faisant l'objet de la présente délibération, représente une provision de 90 m³ utilisable pour alimenter la chaufferie.

Installation classée Sté SEPE MARE du Cornet - Billio

Demande d'avis

Ce projet comporte 2 éoliennes et un poste de livraison. Le conseil municipal de Billio a émis un avis favorable sur le projet. Une discussion au sein du conseil est engagée. Les observations suivantes sont émises : il est difficile de se prononcer sur un projet qui impacte très peu la commune ; il n'est pas opportun de se prononcer in lieu et place des intéressés ; la pertinence économique des éoliennes pose parfois questions. Le vote donne le résultat suivant : pour : 0, abstentions : 13, contre : 5. En conséquence le conseil émet un avis défavorable.

Eclairage public

Contrat de partenariat avec Morbihan Énergies

Il est décidé de signer un contrat avec Morbihan Énergies visant à responsabiliser la commune en matière de développement durable en particulier pour la consommation électrique. Cette politique passe notamment par le dispositif citoyen dit Ecowatt qui alerte lors des pics de consommation. Dans ce cadre, la commune pourra bénéficier de deux horloges connectées lui permettant de gérer l'éclairage en des lieux « stratégiques ».

Fonds d'innovation pédagogique

Convention de financement

Dans le cadre du festival du livre jeunesse, il est décidé de signer avec le Recteur de la Région académique de Rennes une convention permettant de financer les dépenses engagées par la commune au bénéfice des écoles publiques participantes. Cette convention s'inscrit dans le cadre du fonds d'innovation pédagogique entre l'Etat, gestionnaire du fonds, et la collectivité en charge des dépenses afférentes au projet pédagogique.

Nomenclature budgétaire et comptable

Adoption de la M57 au 1^{er} janvier 2024

La nomenclature budgétaire et comptable M57 est l'instruction la plus récente du secteur public local. Instauré au 1^{er} janvier 2015 dans le cadre de la création des métropoles, le référentiel M57 présente la particularité de pouvoir être appliqué par toutes les catégories de collectivités territoriales (régions, départements, établissements publics de coopération intercommunale et communes). Le référentiel M57 étend à toutes les collectivités les règles budgétaires assouplies dont bénéficient déjà les régions et offrant une plus grande marge de manœuvre aux gestionnaires.

Une généralisation de la M57 à toutes les catégories de collectivités locales est programmée au 1^{er} janvier 2024.

Budget assainissement

Décision modificative n°1

Afin de régulariser la situation comptable, il est acté d'inscrire des crédits complémentaires à hauteur de 112 351 € en fonctionnement et de réduire l'investissement de 57 569 €.

Budget locaux commerciaux

Décision modificative n°2

A la demande du Trésor Public, il est inscrit des crédits pour provision pour créances douteuses pour un montant de 100 €.

Régime indemnitaire

Revalorisation

Afin de tenir compte de l'inflation et de la manière de servir des agents, il est décidé de revoir les plafonds du régime indemnitaire tant pour la partie IFSE (Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise) que CIA (Complément Indemnitaire Annuel).

Tableau des emplois

Modification

Afin de répondre aux besoins du service périscolaire (restaurant et garderie), il est décidé de porter le temps de travail hebdomadaire d'un adjoint technique de 28 h à 33 h étant entendu que l'agent effectue déjà depuis plusieurs années ce temps de travail et est rémunéré en heures complémentaires.

Compte-rendu

Séance du 19 décembre 2023

Membres en exercice : 23

Membres présents : 15

Membres absents : 8

Procurations : 7

Votants : 22

Bâtiments à vocation commerciale et de santé

Harmonisation de la date de l'indexation des loyers

Pour tendre vers une plus grande équité et faciliter le travail comptable, il est décidé d'harmoniser la date d'indexation des loyers des bâtiments communaux à vocation tertiaire (en particulier de santé) et commerciale. La date retenue est celle du 1^{er} janvier étant entendu qu'il n'y aura pas de revalorisation au 1^{er} janvier 2024.

France Services

Fixation du loyer

Le conseil municipal s'est positionné favorablement sur le principe d'instaurer un loyer pour le bâtiment France Services. Toutefois ce loyer sera modéré compte tenu de l'attractivité du service qui génère très probablement des retombées économiques.

Réhabilitation du bâtiment 13 rue du Général de Kerhué

Approbation de l'esquisse du projet

Les orientations prises par le maître d'œuvre ont été validées. Toutefois, il est difficile de se positionner dès à présent sur les options portant en particulier sur la mise à niveau ou non de l'ensemble de l'espace commercial. Les choix définitifs dépendront des résultats de l'appel d'offre et du niveau de subvention obtenu.

Nouvelle zone d'activités artisanales et commerciales

Présentation du projet d'aménagement

Le projet a été conçu pour s'intégrer au mieux dans l'environnement et maximiser les surfaces commercialisables. Sur les 20 000 m² de l'espace, environ 14 000 m² pourront être commercialisés. Le prix de cession sera défini ultérieurement dès lors que les marchés de travaux seront finalisés et que le niveau d'aides publiques sera arrêté. Deux porteurs de projets ont déjà montré leur intérêt pour cette zone. Le nom de cette zone sera choisi lors d'une prochaine séance de conseil.

Budget principal

Décision modificative n°3

Les crédits de fonctionnement sont ajustés à hauteur de 151 500 € pour clore l'année civile, et les crédits en investissement à hauteur de 301 000 € pour régler les dépenses d'investissement jusqu'au vote du prochain budget.

Budgets locaux commerciaux

Décision modificative n°3

Afin de permettre d'engager l'opération d'aménagement du bâtiment sis 13 rue du Général de Kerhué, en particulier la création d'un commerce, il est décidé de prévoir 107 000 € de crédits en investissement.

Projet d'habitat inclusif

Présentation et choix du maître d'ouvrage

Le conseil municipal décide de valider le principe de réalisation d'un habitat inclusif, par la SA D'HLM les Ajoncs, sur la parcelle AD 374 (près de l'ALESE).

Politique de réduction de l'artificialisation des sols en Bretagne

Composition de la conférence régionale

Le conseil municipal donne un avis favorable sur la composition de ladite conférence qui se présente comme suit : un représentant de l'Etat, un représentant de la Région, un représentant de chacun des 27 SCOT, un représentant des 4 associations départementales des Maires et EPCI de Bretagne, un représentant de chaque Conseil Départemental, un représentant de la délégation régionale de l'association des intercommunalités, un représentant de Baud Communauté, un représentant de la commune d'Ouessant et un de celle de Sein.

Ploërmel Communauté

Circuits Gravel permanents

Ploërmel Communauté a validé le principe de création de circuits permanents Gravel. Il s'avère que l'itinéraire traverse partiellement la commune de Sérent. En conséquence, le conseil autorise le Maire à signer une convention visant à ne pas aliéner les chemins ruraux empruntés et à autoriser un balisage en conformité avec les instances fédératrices. Dans le cadre du schéma vélo, il pourra être envisagé de se raccorder à cet itinéraire depuis la base VTT.

SATESE 2024-2026

Adhésion

Il est décidé de renouveler l'adhésion au Service d'Appui Technique à l'Épuration et au Suivi des Eaux (SATESE) passé avec le Département. Cette mission de contrôle obligatoire a un coût annuel de 800 €.

Celvia et SAUR

Convention de déversement

Il est décidé de renouveler la convention de déversement au réseau public d'assainissement avec CELVIA et SAUR en se mettant en conformité avec le nouvel arrêté de déversement de rejet établi au regard des évolutions constatées. Cette convention précise les modalités techniques, administratives et financières de raccordement des effluents du site de l'industriel au réseau d'assainissement collectif de la commune.

Espace sur demande

Convention

La commune de Sérent est éligible au dispositif Espace sur demande de l'ANCT facilitant la réservation et la location des espaces publics des collectivités par les habitants, associations et entreprises du territoire. Pour les habitants, c'est la possibilité de faire des demandes de réservation à tous moments en joignant les documents nécessaires. Ce service est gratuit pour la collectivité mais est subordonné à la signature d'une convention. Le conseil autorise Mme le Maire à signer cette convention.

RGPD

Contrat de service avec le Centre de Gestion

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) impose un cadre de mise en conformité pour toutes les entités manipulant des données à caractère personnel et les oblige à désigner un Délégué à la Protection des Données (DPD). Il est décidé de s'appuyer sur les services du CDG du Morbihan pour conduire la mission de mise en conformité.

Raccordement des bâtiments à la fibre

Convention

Le projet Bretagne très haut débit a pour ambition d'amener la fibre optique à 100 % des foyers bretons à l'horizon 2026. Mégalis Bretagne a choisi l'entreprise Axione pour effectuer le déploiement sur notre territoire. Afin de permettre l'intervention technique dans les bâtiments communaux, Mme le Maire est invitée à signer les conventions correspondantes.

Festival du livre jeunesse 2024

Autorisation donnée au Maire de signer les conventions

Afin de permettre l'organisation du festival du livre jeunesse 2024, il convient d'autoriser Mme le Maire à signer des conventions avec plusieurs partenaires. Les modalités financières ont évolué. OBC ne finance plus les interventions d'auteurs/illustrateurs dans les écoles mais maintient le chèque livre de 5 € pour les enfants scolarisés sur le territoire communautaire. Par ailleurs, un partenariat a été engagé avec l'association Korrigans et Compagnie qui regroupe des bibliothèques, des librairies et l'Education Nationale et met en œuvre dans les écoles de la circonscription de Ploërmel un prix littéraire jeunesse. Afin de formaliser ce partenariat il convient d'établir une convention et de préciser les engagements respectifs tant sur les aspects techniques que financiers. Enfin, OBC ne s'occupant plus de la partie administrative et compte-tenu des modifications dans le financement des interventions, il revient à la commune de Sérent de conclure des conventions avec les auteurs mais également avec les communes et écoles participantes.

OGEC

Indemnités de surveillance

Le conseil municipal valide le versement des indemnités de surveillance à l'OGEC de l'école Saint Joseph pour un montant de 1 354,31 €. Cette indemnité correspond au coût de la surveillance assumée par le personnel de l'école Saint Joseph pendant le temps de la pause méridienne.

Risque prévoyance

Convention de participation

L'assureur qui couvrait ce risque auprès du personnel communal a dénoncé son contrat. Afin de proposer cette couverture aux agents (qui deviendra obligatoire pour les employés au 1^{er} janvier 2025 à raison de 7 € brut mensuel par agent) il est décidé d'adhérer à la convention de participation et à son contrat d'assurance collective à adhésion facultative souscrit par le CDG 56 avec effet au 1^{er} janvier 2024. L'organisme titulaire du marché est Allianz Vie. Cette adhésion suppose un engagement minimal de la collectivité aussi il est proposé de participer à hauteur de 1 € par mois et par agent. Chaque agent décide d'adhérer par contrat individuel aux garanties auxquelles il souhaite souscrire.

Tarifs municipaux

Votés le 19 décembre

REPROGRAPHIE

- Photocopie - impression la page 0,30 €
- Photocopie - impression la page A4 couleur 1,00 €
- Photocopie - impression la page A3 couleur 1,50 €

ANIMAUX ERRANTS

- Capture + garde journée 42,00 €
- Journée supplémentaire 25,00 €

LUTTE CONTRE LES RONGEURS

(hors période de campagne en septembre et dans la limite de 10 sachets par mois)

- Souricide (le sachet de 40 g) 0,75 €
- Raticide (le sachet de 50 g) 0,75 €

TERRE

- Le m³ 3,80 €

PESAGE

- Tarif unique 5,40 €
- Tarif pour les industriels 3,50 €

CONCESSION CIMETIÈRE

- 15 ans (emplacement caveau, cavurne, columbarium) 152,00 €
- 15 ans (1^{ère} concession pour enfant -7 ans) 10,00 €

CAVEAUX

- Caveau 1 place - neuf 728,00 €
- Caveau 2 places - neuf 1 030,00 €
- Caveau 3 places - neuf 1 165,00 €

COLUMBARIUM

- Achat d'une case 520,00 €

CAVURNE

- Achat d'une cavurne 250,00 €

JARDIN DU SOUVENIR

- Plaque 16,00 €

SALON FUNÉRAIRE

- Forfait 72 h 260,00 €
- Forfait 72 h (enfant - 7 ans) gratuit
- Journée supplémentaire 62,00 €

► Liste des tarifs non exhaustive.
L'ensemble des tarifs est disponible sur
le site de la mairie www.serent.fr.

LOCATION DE CHALETS

La semaine (de septembre à juin)

- Cannelle (26 m² : 4 places + 2) 338,00 €
- Origan (PMR) (32 m² : 4 places + 2) 361,00 €
- Vanille (32 m² : 6 places + 2) 417,00 €

La semaine (juillet - août) (dès le 1^{er} WE des congés scolaires)

- Cannelle 474,00 €
- Origan 515,00 €
- Vanille 589,00 €

La 2^{ème} semaine consécutive (juillet - août)

- Cannelle 406,00 €
- Origan 422,00 €
- Vanille 496,00 €

La nuit (Toute l'année sauf juillet et août exception faite des demandes de dernière minute)

- Cannelle 82,00 €
- Origan 87,00 €
- Vanille 92,00 €

LOCATION DE SALLES

	Sérentais	Extérieurs
SALLE DES FÊTES		
Salle		
• Midi et soir (ou soir et midi J+1) ...	229,00 €	293,00 €
• Midi ou soir	182,00 €	260,00 €
• Réunions ou Vins d'honneur (gratuit pour les associations locales)	102,00 €	142,00 €
Cuisine (avec la vaisselle)	229,00 €	293,00 €
Salle et Cuisine : Forfait 2 jours consécutifs	619,00 €	783,00 €
Vaisselle et autres :		
• Vaisselle sans utilisation de la cuisine	58,00 €	58,00 €
• Utilisation du lave-vaisselle (sans location de la cuisine)	30,00 €	30,00 €
• Tasses + percolateur	30,00 €	30,00 €

MAISON DE LA COMMUNE

- Réunions ou Vins d'honneur**
(gratuit pour les associations locales) 84,00 € 129,00 €
- Lunch - Buffet froid**
(journée jusqu'à minuit) 182,00 € 260,00 €

Les associations communales bénéficient d'une gratuité annuelle pour l'organisation des manifestations payantes dans l'une des salles communales. Les écoles bénéficient de deux gratuités. Les cautions sont exigées y compris pour les associations.

La vie des Associations

Club des Tilleuls

Repas dansant le 7 avril

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2024 accompagnée de joie, bonheur et santé dans vos foyers.

A noter déjà sur vos agendas :

- **Dimanche 7 avril : repas dansant inter-club à la salle des fêtes de Sérent animé par Xavier Havart.**

Nos activités régulières et hebdomadaires :

- Jeudi de 14 h à 17 h 30 : un après-midi jeux de société (scrabble, triomino, rami, rummikub, belotte...) et si le temps le permet quelques parties de pétanque et de molky.
- Les 2^{ème} et 4^{ème} mardis de chaque mois : de 14 h à 16 h 30 une marche promenade à un rythme convivial sur les chemins aux alentours de Sérent. Départ 14 h RDV à la maison de la commune, co-voiturage prévu.

D'autres animations et sorties seront programmées et les dates vous seront annoncées dès que possible.

Toute l'équipe du conseil d'administration vous remercie à nouveau pour votre participation à ces diverses animations.

Le conseil d'administration et Nicole Martinet

Pour les contacter
06 47 50 41 57



RCBO

Nouveautés au sein du club



La rentrée est maintenant derrière nous et le RCBO est rentré de plain pied dans sa saison. Les effectifs sont sensiblement les mêmes que l'an dernier et l'effet coupe du monde tant attendu n'a pas vraiment été au rendez-vous. Qu'importe, l'important est de construire sur la durée et non sur un évènement ponctuel. Et cette construction est clairement visible grâce à nos équipes de jeunes : nos cadets, dont l'équipe a été recrée il y a 2 ans, sont aujourd'hui 16 et avec l'entente, ils peuvent ainsi jouer à 15 et déjà se positionner dans le haut de tableau. Quant à l'équipe juniors, ouverte cette saison, ils jouent au rugby à 10 et sont directement compétitifs. Bravo à eux !!!

Les nouveautés de cette saison sont plus "sociales". Le RCBO a embauché un nouveau salarié en CDI à temps plein. Nos plus petits visitent l'Ehpad deux fois par semaine et enfin nous avons ouvert une section sport santé adapté où tout le monde peut venir retrouver la forme sur prescription de son médecin. Le club de rugby de Sérent peut donc aujourd'hui se vanter d'être capable d'accueillir un public de 3 à 99 ans et ainsi de s'ouvrir à toutes les populations de Sérent et des alentours. Nous vous attendons !

Nous cherchons urgemment un(e) bénévole pour reprendre le poste de trésorier du club. Nul besoin de compétence rugbystique, juste la volonté d'aider à proposer de l'activité dans notre commune. Une transition en douceur sera mise en place avec l'actuelle trésorière.

Alain VIGIER
Président du Rugby Club Brocéliande Oust de Sérent

Pour les contacter
07 81 64 10 65

Sérentaise Basket

Repas de l'entente le 10 février

La saison 2023- 2024 de basket bat son plein, avec pour la seconde année consécutive une augmentation de nos effectifs.

Avec au total 61 licenciés sérentais et 23 roxédois, nous avons pu engager cette année grâce à notre entente, 6 équipes en championnat FSCF : 2 équipes U9, 1 équipe U11, 1 équipe U13, 1 équipe U15, 1 équipe sénior filles. L'équipe U18 évolue quant à elle en championnat FFBB. Pour leur 1^{ère} année dans cette catégorie, les joueuses voient déjà les portes de la D1 s'ouvrir à elles.

Nos projets pour cette nouvelle saison sont nombreux :

- Toutes nos équipes ont posé avec beaucoup de sérieux sous l'objectif de Mathieu pour le calendrier du club. D'ailleurs pensez à le réclamer il n'y en aura pas pour tout le monde !! Nos petites stars du ballon orange font un carton et sont très photogéniques.
- La vente de crêpes lors de la balade aux lampions a permis de récolter des fonds en faveur du Téléthon.
- Notre présence sur le marché de Noël avec un stand de vente de saucissons nous a permis une nouvelle fois de nous démarquer et de mettre un peu de lumière sur notre club.

Nous sommes en recherche de bénévoles, d'arbitres et d'entraîneurs, donc si vous voulez rejoindre un club dynamique, n'hésitez pas à nous contacter.

Date à retenir : samedi 10 février repas de l'entente.



ENTENTE DE BASKET
LE ROC SAINT ANDRÉ - SÉRENT

**SAMEDI
10
FEVRIER**

Salle polyvalente
du Roc St André

**REPAS
DU
BASKET**

**Poulet basquaise/Riz
Fromage - Dessert - Café**

ADULTE : 13 €
ENFANT DE -8 ANS : 8 €

Sur place à partir de 19 h
OU
à emporter dès 17 h



Réservations auprès des joueurs
ou 06 59 48 16 88 / 06 35 13 50 15



Comité des Fêtes

Dates à retenir

Le Comité des Fêtes a le plaisir de vous communiquer les deux prochaines dates à noter dans votre agenda.

- **Samedi 10 février : Soirée Saint Valentin à la salle des fêtes**
- **Dimanche 26 mai : Courses cyclistes "Boucles Sérentaises"**



Dan Ar Koz

Des moments pour les résidents

Les membres de l'association Dan Ar Koz sont heureux de vous présenter leur bilan pour l'année 2023. Les résidents de l'EHPAD Les Deux Roches ont pu bénéficier de différents moments tels que :

- atelier poterie
- après-midis musicaux
- séances de réflexologie plantaire et palmaire
- des sorties au cabaret de Locminé et à la ferme du nouveau monde à Carentoir.

Toutes ces animations ont pu se concrétiser grâce aux financements obtenus par différentes actions mises en place par les bénévoles et les résidents :

- tri des journaux
- vente de crêpes et de chocolats
- marché de Noël.

Nous profitons de ces quelques lignes pour remercier nos généreux donateurs et vous souhaiter à tous une bonne année 2024 !



Dan ar koz

Sérentaise Football

Une équipe féminine créée cette année



Une équipe féminine vient de se créer, avec déjà 19 filles de tous les âges, sous la houlette de l'entraîneur François accompagné d'Enzo.

Venez les rejoindre le mercredi soir à l'entraînement au stade Pierre Guého à partir de 19 h 15, Audrey la responsable vous attend, elle aura le plaisir de vous accueillir.

D'autre part, à noter sur votre agenda, le repas de La Sérentaise football ouvert à tous, le samedi 23 mars 2024 à 20 h à la salle des fêtes.

Pour les contacter

François 07 80 37 70 23

Yvonnick 06 30 94 04 67

Ass. Sportive et Culturelle de Sérent

Cours de danse

Depuis plus de dix ans, nous sommes des passionné(e)s de danses dites de salon (valse à plusieurs temps, cha-cha-cha, fox-trot, madisons, danses en ligne...)

Chaque mercredi soir de 20 h 30 à 22 h 30, nous nous retrouvons afin d'apprendre encore et/ou entretenir nos acquis sur le dance floor de Sérent (salle des fêtes et son magnifique parquet).

En septembre, saison 2023-24 (durant trois trimestres, hors vacances scolaires), nous avons repris nos activités de danses, en autonomie cette fois, toujours avec la même passion.

Avec tous nos meilleurs vœux, une bonne et excellente année 2024 à tous.

Les danseurs de Sérent

Pour les contacter

56ascsg@gmail.com

ou 02 97 75 09 67



EQilibres

21

Qi Gong et arts énergétiques

JANVIER ! Le mois des bonnes résolutions !!!

Avez-vous décidé de prendre soin de vous en vous engageant dans une pratique d'un art de santé tel que le Qi Gong ? Alors vous êtes bienvenu-es, venez rejoindre l'association.

Les cours d'1 h 30 se décomposent en trois temps : échauffement et automassages, pratique d'enchaînements de mouvements lents et coordonnés, méditation guidée.

Chaque semaine vous pouvez choisir le cours qui vous convient, l'horaire qui vous convient dans la commune (Sérent, Malestroit, Guégon, Ploërmel) qui vous convient et enrichir votre pratique à l'aide de vidéos complétant les cours.

Que demander de plus pour dynamiser sa joie de vivre en bonne énergie ?

Chaque deuxième samedi du mois nous vous proposons au dojo de Sérent de 10 h à midi les ateliers du samedi : une pratique collective de Qi Gong et la découverte d'un art énergétique.

Calendrier disponible sur <https://eqilibres.fr/ateliers-arts-energetiques/>

Le samedi 10 février nous célébrerons le nouvel an asiatique placé cette année sous le signe du Dragon.

Au programme : pratique de Qi Gong et conférence joyeuse animée par Clémentine Grossi professeur de Chinois sur la symbolique du Dragon et autres surprises.

Ouvert à toutes et à tous de 10 h à midi au Dojo de Sérent (prévoir une tenue souple et chaude pour pratiquer)

Le Qi Gong est une pratique psycho corporelle asiatique qui a vu le jour en Chine il y a plus de 2 500 ans en même temps que le yoga en Inde. C'est d'abord un art de santé et d'équilibre global.



Union Nationale des Combattants

Commémorations



Section de Sérent

Pour faire perdurer le devoir de mémoire et ne pas oublier ceux qui se sont battus et ont donné leur vie pour nous, l'association UNC-AFN de Sérent lance un appel à adhésion.

Les anciens disparaissent, il ne faut pas que la signification du 8 mai et du 11 novembre ne tombe dans l'oubli. Car effectivement hélas, d'année en année, l'assistance se fait de plus en plus clairsemée. Or si demain le flambeau que nous ont légué nos anciens n'est pas retransmis, qui honorerà vos camarades et les nôtres ? Que deviendront nos monuments aux morts ? Que deviendra l'Arc de Triomphe avec notre soldat inconnu ?

L'UNC-AFN de Sérent ouvre la porte à ceux qui ont fait l'armée, les anciens OPEX, les soldats de France, les anciens sapeurs-pompiers... Tous ceux qui servent ou ont servi la France.

L'objectif étant d'honorer le plus longtemps possible ceux qui se sont sacrifiés pour la Liberté.

En vous espérant nombreux aux prochaines commémorations.

Meilleurs vœux 2024.

Le Président
André HOELLARD

Pour les contacter
06 45 44 95 09

*Assemblée générale
le samedi 27 janvier
à 11 heures à la maison de la commune*

Troupe Les Saltimbanques

Théâtre



Les troupes de théâtre de Sérent et Lizio poursuivent leur partenariat en préparant, depuis le mois de septembre la pièce qui sera jouée très prochainement.

Cette année, nous renouons avec l'humour avec "Erreur sur la marchandise". Cette comédie a été écrite par Benjamin Van Effenterre et nous plonge dans des situations aussi cocasses qu'inattendues. Alors qu'ils croient la célèbre mannequin Nora Paolini absente, deux fans inconditionnels s'introduisent chez elle. Seulement tout ne se passe pas comme prévu...

Cette pièce en trois actes vous promet de bons moments de rires ! Alors, n'hésitez pas à venir la découvrir et à en parler autour de vous.

Les dates de représentations sont :

- A la salle des fêtes de Sérent**
- Samedi 24 février à 20 h 30
- Dimanche 25 février à 14 h 30

- A la salle socio-culturelle de Lizio**
- Samedi 3 mars à 20 h 30
- Dimanche 3 mars à 14 h 30

Entrée 6 euros, gratuit pour les moins de 12 ans.

Pour les contacter
l.jegat56@gmail.com
06 60 95 95 72

Calendrier des Fêtes

De janvier à juin 2024

23

- **Mercredi 24 janvier** **Café gallo**
10 h 15 – Mairie – Maison de la Commune
- **Samedi 27 janvier** **Assemblée générale AFN-UNC**
11 h – AFN-UNC – Maison de la commune
- **Samedi 27 janvier** **Interclub Judo**
Journée – Judo Club – Salle des fêtes
- **Samedi 3 février** **Couscous Sérentaise foulées**
Sérentaise Foulées VTT Marche – Salle des fêtes
- **Samedi 10 février** **Repas de la Saint-Valentin**
19 h – Comités des fêtes – Salle des fêtes
- **Dimanche 18 février** **Assemblée générale Amicale des Pêcheurs**
10 h 30 – Amicale des Pêcheurs – Maison de la commune
- **Vendredi 23 février** **Projection documentaire**
Les Passeurs d'Images et de sons – Maison de la commune
- **Sam. 24 & dim. 25 fév.** **Représentation de théâtre**
Les Saltimbanques – Salle des fêtes
- **Mars** **Mois du Gallo**
Animations et événements dans différents lieux de la commune
- **Samedi 2 mars** **Repas Rugby** - 19 h – RCBO – Salle des fêtes
- **Samedi 9 mars** **Bal masqué**
Amicale Laique – Salle des fêtes
- **Samedi 9 mars** **Concours de pêche enfants -15 ans**
Journée – Amicale des pêcheurs – Etang
- **Dimanche 10 mars** **Concours de pêche ouvert à tous**
Journée – Amicale des pêcheurs – Etang
- **Samedi 16 mars** **Festival du Livre Jeunesse**
Journée – Service culturel et animation – Salle des sports
- **Samedi 23 mars** **Repas Football**
19 h – La Sérentaise Football – Salle des fêtes
- **Vendredi 29 mars** **Loto** - École St Joseph – Salle des fêtes
- **Dimanche 31 mars** **Chasse à l'œuf** - CME et Sérentaise Football
- **Dimanche 7 avril** **Après-midi dansant**
Club des Tilleuls – Salle des fêtes
- **Vendredi 19 avril** **Projection documentaire**
20 h 30 – Les Passeurs – Salle des fêtes
- **Mercredi 8 mai** **Tournoi Foot Jeunes**
Journée – La Sérentaise football – Complexe sportif
- **Dimanche 19 mai** **Fête de la Bretagne**
Journée – L'association Pot potin et Le Comptoir – Bourg
- **Dimanche 26 mai** **Boucles Sérentaises** - Journée – Comité des fêtes
- **Samedi 1^{er} juin** **Centenaire du Foot**
Journée – La Sérentaise Football – Stade Pierre Guého
- **Dimanche 2 juin** **Festival de l'Étang et balade colorée**
Journée – Service animation – Étang de Sérent
- **Dimanche 9 juin** **Kermesse École Albert Jacquard et Olympiades inter associations**
Journée – Amicale laïque – Salle des sports
- **Samedi 15 juin** **Kermesse École Saint Joseph** - Journée - Ecole
- **Samedi 15 juin** **Fouée à la Chapelle Sainte Suzanne**
Journée – Comité des fêtes – Chapelle Ste Suzanne
- **Samedi 15 juin** **Projection du film « Chemins de mémoire »**
Journée – Les Passeurs – Salle des fêtes
- **Samedi 22 juin** **Gala de danse**
19 h 30 – Pirouet'Jazz – Salle des fêtes
- **Samedi 22 juin** **Rando et Assemblée générale QI GONG**
Matin – Equilibres Qi Gong
- **Vendredi 28 juin** **Ciné – Auberge et projection et Assemblée générale**
18 h – Les Passeurs d'Images et de Sons – Maison de la commune
- **Dimanche 30 juin** **Repas dansant**
Club des Tilleuls – Salle des fêtes

La vie des écoles

Ecole Albert Jacquard

Projet cartes postales



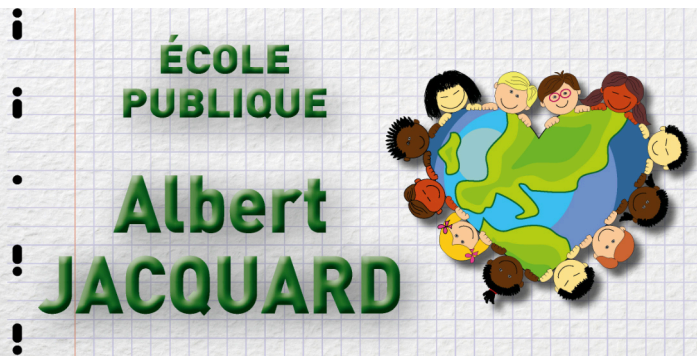
Cette année les CP-CE1 participent à un « projet cartes postales ». Le principe est simple : envoyer une dizaine de cartes du Morbihan par mois aux classes partenaires et en recevoir autant.

Une activité riche et porteuse, puisqu'elle a permis de recenser les symboles de notre département pour créer la carte postale, composer un texte les présentant, rédiger proprement, repérer les autres départements sur la carte et en découvrir les spécificités... bref, une façon ludique et motivante d'aborder la géographie !



Contact

● 11 Chemin du Paradis SÉRENT
02 97 26 99 50



Plantations d'arbres fruitiers

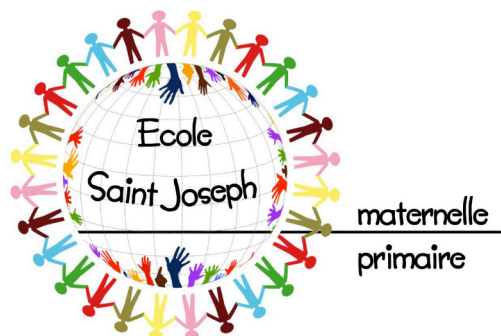
Le vendredi 15 décembre, Stéphanie et Anthony (2 employés communaux) ont planté 6 arbres sur une parcelle de l'école et des framboisiers. Ce sont des arbres fruitiers : 2 pommiers, 2 poiriers et 2 mirabelliers. Ils ont expliqué comment planter des arbres et ils nous ont montré les différentes parties de l'arbre.



Spectacle de Noël

Les enfants de l'école ont participé le mardi 12 décembre au spectacle de Noël offert par la mairie.





Ecole Saint Joseph

Cinéma

Cette deuxième période, les élèves de l'école sont allés au cinéma de Malestroit. Les classes maternelles ont pu voir le film : « Piro Piro », les classes de cycle 2 : « Ernest et Célestine » et les classes de cycle 3 : « Les gardiennes de la planète ». Deux nouvelles séances sont prévues en 2024.

Lecture plaisir

Afin de sensibiliser les plus petits à la lecture, nous avons mis en place des temps d'échanges entre les élèves. Chaque mardi après-midi, un parrain de la classe de CM va lire des histoires à son filleul dans les classes maternelles. Les binômes ont été effectués à la rentrée et sont les mêmes pour toute l'année scolaire. Chaque filleul attend donc son parrain avec impatience et c'est un moment de partage très apprécié.



Spectacle monté par les élèves

Cette année, et à la demande des élèves, certains enfants peuvent proposer de mettre en avant des talents, individuels ou collectifs, au sein de l'école. Nous avons déjà eu droit à un spectacle de gymnastique et une pièce de théâtre sur le thème du harcèlement (thème d'actualité). Ces deux spectacles ont été entièrement montés par les élèves eux-mêmes sur les temps de récréation.



Inscriptions & portes ouvertes

- Les parents ayant des enfants en âge de venir à l'école peuvent déjà prendre contact afin de procéder aux inscriptions pour la rentrée 2024.
- Des portes ouvertes auront lieu le vendredi 5 avril à partir de 17 h.

Contact

- 1 Chemin du Paradis SÉRENT
02 97 75 95 65

Célébration de l'Avent

Le dimanche 10 décembre, les enfants des écoles de Sérent et de Saint-Guyomard se sont retrouvés à l'église de Sérent pour le deuxième dimanche de l'Avent.



Cirque

Les deux dernières semaines de décembre ont été consacrées aux arts du cirque. La troupe « Ritz », bien connue dans la région a installé son chapiteau sur le parking devant l'Ehpad. Les enfants de l'école se sont entraînés sur différents ateliers (boule, trapèze, rouleau américain, fil et acrobaties) sur des séances d'une heure et demie par jour. Ils se sont ensuite perfectionnés dans un des cinq domaines. Le vendredi soir, ils se sont illustrés face au public qui est venu très nombreux les deux soirs. Un très beau moment et plein de souvenirs en tête.



Les infos intercommunales



Cérémonie des vœux

Samedi 27 janvier



Jean-Luc Bléher,
Président De l'Oust à Brocéliande Communauté
et les élus communautaires
ont le plaisir de convier les habitants du territoire
à la **Cérémonie des vœux**
de la communauté de communes
le samedi 27 janvier, de 14h à 17h
à La Gacilly, Espace culturel Artemisia.

Animations, découverte des services de proximité
et échanges avec les élus et les collaborateurs
seront au programme*.

*Programmation complète disponible début janvier
sur www.oust-broceliande.bzh



Déchèteries

Du nouveau depuis le 1^{er} janvier 2024

Horaires, équipes, dépôts des pneus... les changements en déchèteries sont nombreux afin d'apporter le meilleur service possible aux habitants, tout en veillant à contenir les coûts. On vous dit tout.

NOUVEAUX HORAIRES

La fréquentation des déchèteries a également été analysée afin de proposer de nouveaux horaires, et notamment deux grilles horaires au cours de l'année, soit été et hiver. Ainsi, selon les horaires d'été, les déchèteries fermeront généralement une heure plus tard. Les déchèteries seront fermées le lundi afin d'assurer le repos hebdomadaire obligatoire de 35 h pour les agents et de conserver une ouverture de tous les sites les samedis toute la journée.

Horaires d'hiver (1^{er} janvier 2024 au 31 mars 2024)

Déchèterie de Sérent :
Mardi, mercredi et vendredi :
9 h - 12 h et 14 h - 17 h
Jeudi : 14 h - 17 h
Samedi
9 h - 12 h et 14 h - 18 h

NB : Du 1^{er} avril au 31 octobre,
fermeture à 18 h au lieu de 17 h.

A partir du 1^{er} janvier 2024, la gestion des déchèteries de Carentoir, Ruffiac et Sérent sera assurée non plus par un prestataire, mais en direct par la communauté de communes. Cette reprise en régie a été votée en conseil communautaire afin de permettre la mise en place d'un service au plus proche des usagers et prenant en compte les fréquentations des sites, tout en veillant à optimiser les coûts.

Collecte des pneus usagés

A partir du 1^{er} janvier 2024, il sera possible de déposer les pneus sans prise de rendez-vous au préalable. Cependant, les consignes restent les mêmes. Les pneus doivent être déjantés pour être acceptés et provenir exclusivement de voitures, camionnettes, 4x4, deux roues motorisés déposés par des particuliers. Les agents s'assureront de la conformité des pneus déposés.

Pour rappel, la réglementation impose au professionnel revendeur, de récupérer les pneus usagés. Pensez d'abord à lui pour redonner vos pneus.

Composteur

Si vous ne l'avez pas déjà fait, réservez le !

Depuis le 1^{er} janvier 2024, tout producteur de biodéchets (particulier, professionnel, collectivité) sera dans l'obligation de trier à la source ses biodéchets, comme c'est déjà le cas pour les emballages, le verre ou le papier, et ceci afin de valoriser au mieux les déchets et de réduire le volume des ordures ménagères non triées.



Tout au long de l'année, des campagnes de distribution de composteurs sont organisées par OBC pour les secteurs de Malestroit et de La Gacilly.

Le composteur est prêté par OBC, à durée indéterminée. Ainsi, il reste la propriété de la communauté de communes et doit être restitué en cas de déménagement hors territoire ou rester sur la propriété. Dans l'éventualité de casse partielle, les pièces sont remplacées, et si le composteur entier est cassé, celui-ci doit être rapporté afin de pouvoir en obtenir un autre.

Contact pour réserver son composteur :

Secteurs Malestroit et La Gacilly :
dechets@oust-broceliande.bzh ou au 02 97 75 01 02

LAEP : kezaoko ?

Un lieu d'accueil enfant-parent



Oust Brocéliande Communauté a mis en place trois « Lieu d'accueil Enfants Parents » (LAEP) sur son territoire, soit à Guer, La Gacilly et Malestroit. Gratuit et sans inscription, le LAEP est ouvert aux futurs parents, parents ou un autre adulte familial (grands-parents, proches...) et enfants jusqu'à 4 ans afin de partager un bon moment.

Le LAEP est un espace convivial, de jeu et de discussion, mais également un lieu de rencontre, pour les enfants comme pour les parents. Au programme : passer du bon temps avec son bébé, partager ses expériences avec d'autres parents, et rencontrer des professionnels formés à l'écoute. Pour bébé, c'est l'occasion d'explorer un nouvel environnement et de jouer avec d'autres enfants ou avec son parent.

Pendant une visite au LAEP, le parent ou l'accompagnant reste responsable de son enfant, il ne peut donc pas s'absenter. Des jeux et des livres sont mis à disposition

librement, chacun organise son temps comme il le souhaite, sans activités organisées par la structure. Cependant, le LAEP fonctionne grâce à des accueillants qui assurent le respect des règles du lieu et veillent à sa sécurité. Ils créent un cadre bienveillant et chaleureux en tenant compte des besoins des parents et des enfants. Leur rôle n'est pas de donner des conseils éducatifs ou de mener une thérapie, mais plutôt de faciliter la rencontre, l'écoute, la parole et la relation parent-enfant.

La gratuité et la confidentialité du LAEP sont garanties aux familles accueillies, et les trois LAEP sont ouverts à l'ensemble des habitants d'OBC.

Malestroit : Accueil de Loisirs

Les prés Sainte Anne 56140 MALESTROIT

Accueil : tous les vendredis de 9 h 30 à 12 h (en dehors des vacances scolaires et des jours fériés)

Redevance Ordures ménagères

Echelonner le paiement

Pour la redevance ordures ménagères qui sera à régler en 2024, il vous est possible d'étaler vos paiements. **Pour pouvoir en bénéficier, vous êtes invités à créer dès à présent et avant le 29 février 2024 un compte sur le portail citoyen sur le site internet de l'OBC.** Les demandes d'échelonnement effectuées après le 29 février seront effectives pour l'année 2025.

➔ <https://www.oust-broceliande.bzh/>

Info du service déchets

Vous souhaitez échelonner le paiement de votre Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères (REOM) 2024 ?

Mode d'emploi

1 Cliquez sur le lien vers le portail citoyen
www.oust-broceliande.bzh Rubrique > environnement > redevance OM > Paiement...

2 Cliquez sur :
« Ouvrir un compte ecocito maintenant »

3 Choisissez « Je demande l'ouverture de mon compte »

4 Saisissez le code postal de votre commune

Pour rappel, ne sont concernées que les communes suivantes :

Bohal, Carentoir, Caro, Courmon, La Gacilly, Lizio, Malestroit, Missiriac, Pleucadeuc, Ruffiac, Saint-Abram, Saint-Congard, Saint-Guyomard, Saint-Laurent-sur-Oust, Saint-Marcel, Saint-Martin-sur-Oust, Saint-Nicolas du-Tertre, Sérent, Tréal.

5 Remplissez et validez le formulaire

Votre demande sera traitée dans un délai de 2 semaines. Vous recevrez un mail de confirmation.

1 justificatif de domicile vous sera demandé à cette étape.

6 Connectez vous sur le portail usager !

Une fois le mail de confirmation reçu, connectez-vous à votre portail **avant le 29 février** pour choisir d'échelonner en 4 fois votre REOM 2024. Les demandes d'échelonnement ultérieures seront effectives pour l'année 2025.

+ d'infos auprès du service déchets : 02 97 75 01 02



OBC Mobilité

À la découverte des nouvelles offres

Le 2 janvier 2024, l'offre de mobilité d'OBC a évolué. Après une première année d'expérimentation d'un service de lignes de bus intérieures et de transport à la demande, un bilan a été mené amenant des évolutions sur ces deux services. L'objectif étant toujours de faciliter les déplacements des habitants, tout en veillant à l'impact budgétaire pour la communauté de communes.

La mise en place d'une offre de mobilité dans un territoire rural est d'autant plus complexe que, sur le territoire d'OBC, il n'existe pas une ville centre mais trois centralités que sont Guer, La Gacilly et Malestroit. Par ailleurs, les attentes des habitants s'avèrent bien évidemment multiples et peuvent également se révéler incompatibles. Aussi, après avoir testé en 2023 un réseau de bus avec 5 lignes de proximité, desservant les 26 communes d'OBC, il a été décidé de recentrer ce réseau sur trois lignes structurantes. Ainsi, chacune de ces lignes circule 6 jours par semaine, contre deux à trois jours par le passé, et elles permettent de rester environ deux heures sur place dans les centralités. Au regard de l'analyse de la fréquentation des lignes de bus OBC, l'évolution du service a été guidée par la volonté de proposer une régularité et une meilleure lisibilité du réseau afin de faciliter l'appropriation de ce nouveau service par les habitants. Ainsi, il est possible d'utiliser l'une des trois lignes les matins des lundis, mardis, jeudi et vendredi et les après-midis les mercredis et samedis.

Le Transport à la demande (TAD) a été étendu à l'ensemble des habitants de la communauté de communes, dès 11 ans pour les enfants non accompagnés, afin de compléter le réseau de bus, notamment pour les communes non desservies par ces trois nouvelles lignes et pour les habitants résidant en dehors de bourgs. Auparavant ce service n'était accessible qu'aux personnes de plus de 75 ans et selon des conditions très restrictives. En 2024, le TAD devient un transport collectif fonctionnant sur réservation. Il suffit de réserver son trajet par téléphone (02 99 300 300), au plus tard la veille de son déplacement. Accessible tous les jours de la semaine, à l'exception du dimanche et des jours fériés, la prise en charge est programmée sur un créneau de 30 minutes, soit entre 9 h et 9 h 30 ou 14 h et 14 h 30, pour un retour selon une même amplitude : 11 h 30 - 12 h ou 17 h - 17 h 30. L'objectif étant de permettre de rester deux heures sur place. Le chauffeur vient chercher l'habitant à son domicile pour le conduire à un point d'arrêt dans le centre de l'une des vingt-six communes d'OBC, dans la limite de 20 km sur le territoire d'OBC. Le lieu de dépose peut être un commerce, équipement médical, salle de sport, service public...

Cette évolution de l'offre de mobilité d'OBC a également été réfléchi afin d'optimiser la complémentarité avec les lignes régionales. En effet, le territoire de la communauté de communes bénéficie de trois lignes régionales BreizhGo, soit à l'Est la N°12 rejoignant Redon à Plélan, puis à l'Ouest la N°4 reliant Ploërmel à Vannes, et au nord la ligne BreizhGo interdépartementale Rennes-Pontivy.

A partir du 2 janvier 2024

mobilité

TRANSPORT

À LA DEMANDE

Nouvelle formule

- Des trajets du lundi au samedi
- De votre domicile vers le centre-ville/bourg d'une des 26 communes*
- Pour tous les habitants d'OBC (Sans condition d'âge)

*Point d'arrêt dans le centre de la commune, tels que commerces, supermarchés, équipements médicaux, équipements sportifs ou publics
 *Point d'arrêt public (commerce, supermarché, équipement médical, équipement sportif ou public) dans la limite de 20 km sur le territoire d'OBC
 Tarif : 2€ par trajet / 1€ pour les - de 26 ans et tarif solidaire / Gratuit pour les enfants de - de 5 ans accompagnés d'un adulte

Plus d'infos sur www.oust-broceliande.bzh
 Réservation la veille du déplacement au **02 99 300 300**



SÉRENT MALESTROIT LA GACILLY

	N° circulation	Jours		lundi-mardi-jeudi-vendredi		mercredi		samedi	
		032	034	036	038	132	134		
SÉRENT	Intermarché	08:53	11:45	13:30	17:20	13:05	16:10		
SÉRENT	Aire couvoiturage Le Gros Chêne	09:00	11:52	13:37	17:27	13:12	16:17		
MALESTROIT	Place Queinnec	09:06	11:58	13:43	17:33	13:18	16:23		
ST-MARCEL	Giratoire Loïc Bouvard	09:13	12:05	13:50	17:40	13:25	16:30		
PLEUCADEUC	Place du Souvenir français	09:22	12:14	13:59	17:49	13:34	16:39		
ST-CONGARD	Rue de la Mairie	09:29	12:21	14:06	17:56	13:41	16:46		
ST-MARTIN S/OUST	Salle des Sports	09:39	12:31	14:16	18:06	13:51	16:56		
LA GACILLY	Église	09:51	12:43	14:28	18:18	14:03	17:08		

LA GACILLY MALESTROIT SÉRENT

	N° circulation	Jours		lundi-mardi-jeudi-vendredi		mercredi		samedi	
		031	033	035	037	131	133		
LA GACILLY	Église	09:55	12:45	14:35	18:23	14:05	17:10		
ST-MARTIN S/OUST	Salle des Sports	10:07	12:57	14:47	18:35	14:17	17:22		
ST-CONGARD	Rue de la Mairie	10:17	13:07	14:57	18:45	14:27	17:32		
PLEUCADEUC	Place du Souvenir français	10:24	13:14	15:04	18:52	14:34	17:39		
ST-MARCEL	Giratoire Loïc Bouvard	10:33	13:23	15:13	19:01	14:43	17:48		
MALESTROIT	Place Queinnec	10:40	13:30	15:20	19:08	14:50	17:55		
SÉRENT	Aire couvoiturage Le Gros Chêne	10:46	13:36	15:26	19:14	14:56	18:01		
SÉRENT	Intermarché	10:53	13:43	15:33	19:21	15:03	18:08		

Tarifs :

- 2 € par trajet, soit 4 € l'aller-retour (formule à 15 € pour 10 tickets, valables uniquement dans les bus OBC)
- 1 € par trajet pour les moins de 26 ans et tarif solidaire (bénéficiaire de la complémentaire santé solidaire)
- Gratuité pour les enfants de 5 ans et moins accompagnés d'un adulte

Réservation TAD : 02 99 300 300

Pour tout renseignement : 02 97 75 01 02

www.oust-broceliande.bzh

La vie Economique

Agnès LORCEAU

Energéticienne thérapeute



Je m'appelle Agnès Lorceau et certaines personnes me connaissent en tant qu'enseignante de Qi Gong de santé depuis plus de dix ans sur les communes de Sérent, Guégon, Plœrmel, Malestroit. Je suis aussi énergéticienne, thérapeute certifiée en Qi Gong Liao Fa, art de soins énergétiques chinois.

Qu'est ce que le Qi Gong Liao Fa ?

On pourrait traduire cette expression par «Méthode pour harmoniser les affects physiques, émotionnels et énergétiques de l'être humain (et aussi des animaux ou des plantes) par projection et maîtrise du Qi (énergie/souffle vital)».

A quoi ça sert ? Cette pratique a trois principales actions :

- Éliminer les facteurs pathogènes internes ou externes (accumulation d'émotions excessives, chaud, froid, humidité, vent, tensions, engrammes ...)
- Rétablir le déficit ou l'excès d'énergie dans les organes et les méridiens
- Réguler et équilibrer les énergies yin et yang afin d'harmoniser le corps, apaiser l'esprit.

Deux axes de soins :

- L'émission d'énergie externe : la praticienne projette le Qi (énergie) sur une zone du corps déterminée (point d'acupuncture, organe, méridien, articulation, ...)
- Le choix d'exercices précis de Qi Gong que le patient pratiquera en autonomie pour améliorer son état.

Durée d'une séance : une heure à une heure trente. Honoraires : 60 euros la séance.

Plusieurs séances peuvent être à prévoir selon votre état énergétique. Je vous reçois uniquement sur rendez-vous.

Contact :
1 Bréhélin
06 09 31 08 02

Séverine LE NOCHER

Sophrologue



Après un peu plus de 20 ans dans le domaine de l'action sociale, Séverine LE NOCHER fait le choix de se former au métier de sophrologue pendant 2 ans au CFSP de Caen. Récemment diplômée, elle exerce depuis le 2 janvier sur le secteur de Sérent et ses alentours.

La sophrologie est une méthode qui permet de se poser, de prendre du recul sur le quotidien pour vivre plus sereinement. Par des exercices simples de respiration contrôlée et de relâchement musculaire, elle amène à développer ses propres ressources pour mieux gérer ses émotions, bénéficier d'un meilleur sommeil, être mieux dans son corps, faciliter le lâcher-prise, gagner confiance et estime de soi...

Riche de son expérience personnelle, professionnelle et de sa formation de sophrologue, et surtout convaincue des bienfaits que procure la sophrologie, Séverine vous propose un accompagnement personnalisé en séances individuelles, et un cheminement vers un mieux-être général en séances collectives.

Elle intervient auprès des particuliers mais également auprès des entreprises, établissements de soins, établissements scolaires et institutions. Elle accompagne les adultes, enfants et adolescents.

Dans l'attente de trouver un cabinet, Séverine se déplace à domicile pour les rendez-vous individuels sur Sérent et alentours. Elle propose également des séances collectives via l'association ACLB de Sérent (Arts Culture Loisirs Bien-Être) tous les jeudis hors vacances scolaires de 10 h à 11 h 15 dans la salle de danse du pôle animation de Sérent (sur inscription) au même titre qu'une activité hebdomadaire (gym, yoga...).

Contact :
7 Les Trégouëts
06 65 13 41 98
Site internet : <https://sophrologue-serent-56.fr/>

Masseurs-kinésithérapeutes

L'équipe s'agrandit



Julie CUCINIELLO, Viannette COLIN et Gwénaëlle FRESLON

L'équipe de masseurs-kinésithérapeutes de Sérent s'est étoffée avec l'arrivée en septembre dernier de Viannette Colin.

Cette dernière vient compléter l'équipe déjà en place depuis 1 an suite au départ des précédentes thérapeutes : Gwénaëlle Freslon (kinésithérapeute du sport, ancienne kiné intervenante auprès de la Fédération Française d'Athlétisme et en

ligue A féminine de Volleyball), Adeline Monneraye (actuellement remplacée par Manon Mercier, kinésithérapeute du sport) et Julie Cuciniello (kinésithérapeute générale et pédiatrique).

Forte de son expertise en périnatalité et rééducation du périnée, elle complète l'offre de soins proposée au cabinet et animera, en plus des soins de rééducation classique, des ateliers massage bébé en individuel ou en groupe ainsi que des cours de gymnastique pré et post accouchement afin d'accompagner au mieux les futures et jeunes mamans.

Les cours de sport santé adaptés à tous reprennent pour un nouveau trimestre chaque lundi à 8 h 30 au dojo de Sérent (cours d'une heure, 40 euros/trimestre), inscriptions sur place, cours d'essai gratuit. Des cours de Pilates seront également mis en place au cours du premier trimestre 2024 (professeurs certifiés).

Le cabinet est ouvert du lundi au vendredi, informations et prises de rendez-vous par téléphone au 09 83 76 96 71. Afin de privilégier la qualité des soins, nous vous demandons de bien vouloir adresser vos demandes avec vos coordonnées sur la messagerie, vous serez rappelés dès que possible. Pensez également à anticiper vos demandes de RDV post opératoires.

Toute l'équipe vous souhaite une très belle année 2024.

Contact :
09 83 76 96 71

Médecin généraliste

Arrivée du Docteur KOLENDA



Depuis le 22 décembre, Docteur Anna Kolenda est installée dans le pôle médical partageant un local avec le Dr de Reynal. Après une vingtaine d'années d'expérience en France en hôpital en tant que médecin généraliste libéral, médecin conseil, médecin généraliste remplaçant, médecin coordinateur, Docteur Kolenda a choisi de s'installer en libéral dans son propre cabinet à Sérent.

La fréquentation de son cabinet dès ses premiers jours d'installation reflète le besoin et l'attente de la population.

Docteur Kolenda reçoit au cabinet, 1 rue Madeleine Brès, sur rendez-vous le lundi, jeudi et vendredi de 9 h à 18 h, le mardi de 9 h à 14 h et le samedi de 8 h à 11 h. Elle est prête à partager son cabinet avec un autre médecin le mardi après-midi et le mercredi. Elle accepte de se déplacer à domicile.

Contact :
1 Rue Madeleine Brès
02 57 73 01 31
RDV sur <https://www.docteur-kolenda.fr/rdv>

Plombier chauffagiste

Stéphane BOULANGER
s'installe à Sérent



Un nouvel artisan vient enrichir le tissu artisanal de la commune.

Stéphane Boulanger vient de s'installer comme plombier chauffagiste.

Après avoir passé 16 ans au sein du 3^{ème} régiment d'infanterie de marine de Vannes, Stéphane s'est reconverti en tant que plombier chauffagiste.

Aujourd'hui, fort de 17 années d'expérience, il pourra vous conseiller dans vos différents projets de rénovation et de neuf, en plomberie comme dans le domaine du chauffage.

En particulier, il pourra vous faire bénéficier de sa qualification RGE dans le cadre de la rénovation énergétique soutenu par la politique du gouvernement.

Stéphane se déplace dans un rayon de 50 km autour de Sérent (plus si nécessaire).

Contact :
2 Les Prescles d'en Bas
07 44 80 44 48
celticenergy@outlook.fr

Les infos pratiques

Mairie

15, rue du Général de Kerhué
 ☎ 02 97 75 93 57
 Mail : mairie@serent.fr
 Site internet : www.serent.fr
 Ouvert du lundi au vendredi
 de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h
 Le samedi de 8 h 30 à 12 h (fermée en juillet et août)

France Services

6 rue Vautelin et Mariani
 ☎ 06 64 13 63 08
 Mardi 9 h à 18 h 30 (sans interruption)
 Mercredi 8 h à 12 h 30 | 13 h 30 à 17 h 30
 Jeudi 9 h à 12 h 30 | 13 h 30 à 17 h 30
 Vendredi 9 h à 12 h 30

Agence postale intercommunale

6 rue Vautelin et Mariani
 ☎ 06 64 13 63 08
 Mardi 9 h à 13 h 30 | 14 h 15 à 18 h 30
 Mercredi 8 h à 12 h 30
 Vendredi 9 h à 12 h 30

Médiathèque

☎ 02 97 75 97 14 | @ : mediatheque@serent.fr
 Mardi 15 h - 18 h 30
 Mercredi 9 h 30 - 12 h 30 | 14 h 30 - 17 h
 Vendredi 15 h - 18 h 30
 Samedi 9 h 30 - 12 h 30 | 14 h 30 - 17 h

Déchèterie

du Gros Chêne

☎ 02 97 75 23 81
 Mar. - Merc. - Vend. 9 h - 12 h | 14 h - 17 h
 Jeudi | 14 h - 17 h
 Samedi 9 h - 12 h | 14 h - 18 h

Horaires été : Du 1^{er} avril au 31 octobre,
 fermeture à 18 h au lieu de 17 h.

Vestiboutique

de la Croix Rouge

☎ 02 97 74 31 66
 Mardi 14 h - 16 h 30
 Mercredi 9 h 30 - 11 h 30

Sérent

MARCHÉ



Tous les mercredis

De 8 h 30 à 12 h 30

Services publics et privés

Ecole Publique Albert Jacquard	☎ 02 97 26 99 50
Ecole Privée Saint Joseph	☎ 02 97 75 95 65
Accueil de Loisirs Sans Hébergement	☎ 02 97 70 60 22
Garderie Périscolaire	☎ 06 47 42 62 76
Relais Petite Enfance	☎ 02 99 08 05 09
Restaurant Scolaire	☎ 02 97 93 87 76
Camping Municipal du Pont Salmon	☎ 02 97 75 98 66
Tourbière de Sérent	☎ 02 97 75 98 66
C.C.A.S	☎ 02 97 75 98 44
EHPAD Les Deux Roches	☎ 02 97 75 92 69
Presbytère	☎ 02 97 75 94 17
De l'Oust à Brocéliande Communauté	☎ 02 97 75 01 02
SPANC (assainissement non collectif)	☎ 02 99 08 06 04
Ploërmel Communauté - urbanisme	☎ 02 97 73 20 97
Centre des impôts	☎ 02 97 25 50 44
Pompiers	☎ 18
Gendarmerie de Malestroit	☎ 02 97 75 20 18
Enedis - dépannage et sécurité	☎ 09 72 67 50 56
Saur	☎ 02 56 56 20 00
Sécurité gaz	☎ 0 801 01 07 07

7e Festival DU LIVRE JEUNESSE

SALLE DES SPORTS

18 Chemin du Paradis

SAM 16 MARS 2024

10 H - 12 H

14 H 30 - 18 H

SÉRENT



OUST, AUX LIVRES !

ANIMATIONS - EXPOSITIONS - RENCONTRES

DÉDICACES - ATELIERS

ENTRÉE GRATUITE

ORGANISÉ PAR



LA PROGRAMMATION COMPLÈTE
SUR SERENT.FR



AVEC LE SOUTIEN DE